

DESTINATAIRE

Bureau
SYNDICAT U.N.S.A.

Affaire suivie par : Jean-Sébastien BURGER
☎ 03.89.12.45.64.
Courriel : jean-sebastien.burger@ch-colmar.fr

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**Un Référent Administratif de la gestion des procédures de
Soins psychiatriques Sans Consentement (h/f)**

Ce poste à 100 % est à pourvoir prochainement.

MISSIONS

- Après avoir été formé(e) sur le sujet : gérer des procédures d'admissions de patients en soins psychiatriques sans consentement, accueillis sur le site du Parc des Hôpitaux Civils de Colmar, et élaborer les documents et décisions afférents ;
- Contrôler et garantir la légalité des mesures de soins sans consentement aux HCC, assurer leur gestion documentaire ;
- Elaborer de nouvelles procédures et documents support relatifs à la gestion de la patientèle concernée par les mesures de soins sans consentement (admissions, encadrement des situations d'isolement et de contention) ;
- Conseiller au quotidien les professionnels du pôle de psychiatrie sur les procédures légales à respecter ;
- Renseigner les patients concernés par une mesure de soins sans consentement sur leurs droits ;
- Organiser les relations régulières avec les services judiciaires dans le suivi et le contrôle externe des mesures ;
- Assurer le lien de transmission des informations nécessaires aux autorités de tutelle externes ;
- Tenir le registre de la loi des HCC prévu par la législation en matière de soins sans consentement ;
- Participer à la représentation de l'établissement lors des contrôles externes ;
- Préparer l'informatisation des processus via un outil externe.

Information complémentaire :

La prise de fonction sera suivie d'une formation institutionnelle sur les aspects juridiques et médico-légaux de l'activité de soins psychiatriques sans consentement.

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Horaires à temps plein, 5 jours par semaine de 8 h 30 – 12 h / 13 h – 17 h.
Possibilité de forfaitisation pour un agent de catégorie B.

COMPETENCES REQUISES

- Connaissances et aptitude juridiques ;
- Rigueur dans la gestion des dossiers, qualités rédactionnelles ;
- Sens de la pédagogie ;
- Capacité à gérer des priorités ;
- Sens du contact, disponibilité, qualités d'empathie ;
- Maîtrise des outils informatiques de base.

Pour tous renseignements complémentaires, vous avez la possibilité de contacter M. SCHANDLONG ou Mme BALLOFFY, directeurs adjoints au poste 2 4011.

Les adjoints des cadres hospitaliers, ou les adjoints administratifs disposant d'un projet d'encadrement, intéressés par cet emploi sont invités à adresser leur candidature en précisant les références de l'offre (AVP 2346), **avant le vendredi 18 août 2023 :**

- par courrier adressé à la Direction des Ressources Humaines à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, ou de manière préférentielle à l'adresse suivante : <https://taleez.com/careers/hcc/>.



Le Directeur des Hôpitaux Civils,
Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe,

Signé

Catherine ROMMEVAUX